



LOISIRS, SPORT

Piscine Alain Bernard | Réouverture depuis le 23 juin !

La piscine a rouvert ses portes depuis le mardi 23 juin pour tout l'été, dans le respect des règles de sécurité sanitaire.

Publié le 22 juin 2020



- > La piscine Alain Bernard a rouvert ses portes depuis le **mardi 23 juin 2020**.
- > Ouverture hebdomadaire tout l'été du mardi au samedi.
- > **Inscription préalable obligatoire** par téléphone au 04 42 03 38 33, de 8h30 à 12h.

Règlement intérieur lors du déconfinement

- › Respecter les gestes barrières
- › Port du masque obligatoire jusqu'à la sortie des vestiaires
- › Accès interdit aux personnes présentant des risques respiratoires et digestifs
- › Retrait des gants de protection et lavage des mains obligatoire dès l'accueil

- › Lavage des mains à la sortie du pédiluve
- › Douche savonnée et passage par le pédiluve obligatoire
- › Matériel interdit (sauf lunette, serviette et bonnet)
- › Pataugeoire, bain à remous et rivière à contre courant interdits
- › Nage dynamique
- › Pas d'accès à la plage extérieure
- › Respect des créneaux horaires
- › Prise de température à l'accueil
- › Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés de leur tuteur/responsable majeur légal
- › Justificatif d'âge obligatoire
- › Affaires personnelles et serviettes interdites au bord du bassin
- › Pieds déchaussés (pas de claquettes ou autres autorisés) dès le tripod
- › Les chaussures devront être déposées dans un sac plastique personnelle dès la zone de déchaussage
- › Interdiction de vapoter et de fumer
- › Maillot de bain obligatoire, short de bain ou autre vêtement que le maillot interdit
- › Préinscription par téléphone (toute personne désirant entrer dans l'établissement dans un créneau déjà rempli se verra refuser l'accès)
- › Boisson et nourriture interdits dans l'établissement
- › Ne pas stagner dans le hall



En cas de manquement aux règles principales, comme par exemple le non respect des règles de sécurité ou de comportement irrespectueux voire menaçant envers le personnel et les usagers, il sera procédé à une mesure disciplinaire qui peut aller du rappel à l'ordre à l'exclusion de l'établissement.

- › Ouverture du mardi au samedi avec des créneaux bien spécifiques de 9h à 20h.
 - > **9h/11h**
 - > **11h/12h = désinfection, interdit au public**
 - > **12h/14h**
 - > **14h/15h = désinfection, interdit au public**
 - > **15h/17h**
 - > **17h/18h = désinfection, interdit au public**
 - > **18h/20h**
- › Tests de natation : les matins de 8h à 8h45 (se renseigner à la piscine avant de venir pour connaître le protocole).
- › La sécurité sanitaire sera assurée par la distanciation sociale et un nombre d'entrées instantanées réduit et limité à 30 personnes maximum

personnes maximum.

- Les vestiaires et cabine de change utilisables seront matérialisées

Exemple d'accueil (ce sera le même pour chaque créneau)

Les trois premiers créneaux concernent les nageurs en grand bassin (nage dynamique obligatoire) et le dernier est réservé au petit bassin.

Entrée piscine	Accueil/vestiaires	Lignes d'eau	Heures de nage	Douche	Sortie piscine
9h Nageurs confirmés Bracelets rouges	8 personnes Vestiaires : 1, 3, 5, 7, 9, 11 + 1 et 3 collectif	8 nageurs confirmés Lignes 1 et 2	9h-10h	10h-10h15	10h15
9h15 Nageurs confirmés et autonomes Bracelets verts	8 personnes Vestiaires : 2, 4, 6, 8, 10, 12 + 2 et 4 collectif	8 nageurs (4 confirmés en lignes 1 et 2 + 4 autonomes en lignes 4 et 5)	9h15-10h15	10h15-10h30	10h30
9h30 Nageurs autonomes Bracelets jaunes	8 personnes Vestiaires : 1, 3, 5, 7, 9, 11 + 1 et 3 collectif	8 nageurs autonomes	9h30-10h30	10h30-10h45	10h45
9h45 Nage petit bassin Bracelets bleus	6 nageurs Vestiaires : 2, 4, 6, 8, 10, 12	6 nageurs petit bassin	9h45-10h45	10h45-11h	11h



Profondeur du bassin ludique comprise entre 1,10m et 1,40m, raison pour laquelle l'accompagnement des moins de 14 ans avec une personne responsable majeur est obligatoire.